



LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°49 - juin 2020



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, chers amis



L'épidémie de coronavirus sévit dans le monde entier, elle est devenue un enjeu sanitaire national prioritaire. La France a payé un lourd tribut, même si notre commune a été relativement épargnée. Pendant ces deux mois de confinement la commune s'est mobilisée au quotidien pour faire face aux problèmes d'organisation et de réponses aux besoins en matériels pour assurer la protection des personnes les plus vulnérables.

En prévision du déconfinement, il nous est apparu important que chaque Guzarguois dispose d'équipements de protection. Parce que la santé des Guzarguois est notre priorité, la commune de Guzargues a donc souhaité mettre à disposition gratuitement des masques et des visières pour la sécurité de tous.

Sous l'égide de la Région, le département de l'Hérault, via la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup a recensé les besoins pour les communes intéressées afin de passer une commande collective de masques. Nous avons commandé 1800 masques. 550 visières ont été également approvisionnées et distribuées. Les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont vus également dotés de masques.

Chaque Guzarguois a été doté d'une visière et de deux masques réutilisables. La dotation se fait pour l'ensemble du foyer. Les masques ont été distribués aux personnes dont la résidence principale est située à Guzargues. Ces masques sont en textile réutilisables à raison de deux par personne afin de pouvoir faire un roulement après les avoir désinfectés à l'eau à 60°.

Comme vous le savez, les délais d'approvisionnement et de livraison ont été longs et incertains, notamment suite au besoin prioritaire de réquisition par les services de l'État qui sont chargés de fournir notamment des masques pour les personnels soignants et dans certains établissements d'accueil.

Concernant les masques pour enfants, ils ont été confectionnés par des couturières bénévoles de Lunel qui les ont donnés gracieusement à la commune de Guzargues. Je tiens donc à remercier très chaleureusement toutes ces bénévoles et Anne-Laure Delmeau, infirmière qui coordonne cette action de solidarité. Mes remerciements vont également à Stéphanie Reboul, conseillère municipale qui s'est chargée de cette opération.

Je souhaiterais saluer le dévouement de Claudine Verdier notre secrétaire de mairie qui pendant la période de confinement a assuré une permanence téléphonique du secrétariat permettant aux Guzarguois de maintenir le lien avec la mairie et votre serviteur. Des compléments de courses ainsi que des opérations de soutien diverses et variées pour les plus isolés ont été réalisés.

En dernier lieu, bien que secondaire devant cette crise sanitaire et ces crises sociale et économique qui s'annoncent, je souhaiterais revenir sur les élections municipales. Les précautions que nous avons prises collectivement ont permis de faire un sans-faute. En effet, comme vous avez pu le lire dans la presse, au niveau national, de nombreux assesseurs et élus ont été touchés lors de ces élections.

Malgré la pandémie qui s'annonçait et le peu de suspense sur l'issue de cette élection, vous avez été plus de 54% à vous être mobilisés. Vous nous avez confié par vos suffrages, une nouvelle fois la gestion de notre commune. Nous voulons, du fond du cœur, exprimer toute notre gratitude et nos remerciements à tous les Guzarguaises et les Guzarguois.

Par cette mobilisation, j'y vois la reconnaissance de notre bilan, mais aussi un soutien pour notre programme 2020-2026. Vous avez montré ainsi votre attachement à un certain cadre de vie et à un art de vivre à la Guzarguoise.

J'adresse également mes remerciements les plus chaleureux à mon équipe et je n'oublie pas la précédente. La confiance que vous m'avez ainsi accordée, m'honore et nous oblige.

Nous vivons tous, à différentes échelles, des moments particuliers. Nous vous souhaitons du courage et de la patience pour surmonter cette épreuve. Nous espérons vous retrouver le plus rapidement possible dans notre belle commune.

Tous ensemble, respectons les mesures barrières afin d'endiguer la propagation du COVID-19, pour garantir notre sécurité et notre santé.

Vous l'avez compris, la publication de la Guzarguoise s'est adaptée à la conjoncture et a été largement retardée. Je vous remercie pour votre attention et votre confiance et vous souhaite une bonne lecture.

Pierre ANTOINE

Maire de Guzargues

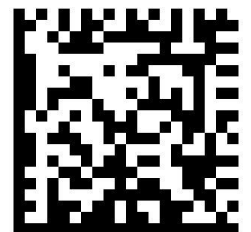
Ne pas jeter sur la voie publique

La Guzarguoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Comité de lecture :
Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Culture - Animation	2
Ça s'est passé à Guzargues	3
8 mai 1945	3
Elections	4
Ecoles	5
Conseils Municipaux	6
Agenda, Annonces, Etat civil	7
Mairie, moustique, reprise d'activité	8

flashcode2.0



Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tc7.fr sur votre mobile !



Travaux

Un arrêt de bus abrité rue des Mazes



C'est un nouvel arrêt de bus entièrement sécurisé et adapté aux handicapés qui a été réalisé par la société Altrad. Un abri en verre permet de protéger les Guzarguois de la pluie et assure une visibilité parfaite. Cet îlot installé en chicane permet également de ralentir les véhicules. Un lampadaire va être également être installé.

Rue des platanes, une taille à haut risque

Il fallait que ces magnifiques platanes qui nous accueillent à Guzargues soient entretenus et taillés. C'est ce qui a été fait par la société Guzarguoise Boyer Elagage avec des spécialistes en escalade.



Chantier d'enfouissement de la ligne aérienne HTA entre Guzargues et Montaud

Ce chantier s'inscrit dans le plan du schéma directeur 2025 de la CESML. Il s'agit de créer une liaison de forte section en souterrain entre Guzargues et Montaud, pour améliorer la qualité de service. Ces travaux consistent à enfouir environ 4600 m de câble HTA. 3 postes HTA/BT seront posés. Il sera déposé 4270 m de ligne aérienne cuivre, 49 poteaux béton, 2 postes sur poteau, 1 poste type cabine basse et 1 poste type cabine haute. La CESML prend en charge l'ensemble des travaux sur ses fonds propres pour un budget d'environ 363 K€.

Le planning initial prévoyait avant la crise COVID 19, la fin des travaux pour mi-avril 2020. Deux mois au moins de retard sont donc à prévoir.



Culture - Animation

Quand le Père Noël devient Guzarguois, c'est une belle après-midi pour nos petits Guzarguois

Samedi 14 décembre 2019, la nouvelle équipe de MegustaGuz a organisé un après-midi riche en émotions pour les petits Guzarguois. Rendez-vous était donné à 17h00 dans la salle de la mairie, où l'équipe du Comité des fêtes avait préparé un atelier pâtisserie, pendant lequel les enfants ont fabriqué des cup-cakes. Pendant la cuisson, ils se sont adonnés à un concours de coloriage.

A 18h, le Père-Noël a fait son apparition pour la plus grande joie des enfants, qui sont tous repartis avec un cadeau.

Bonheur, joie et émerveillement étaient au rendez-vous ce samedi, lors de ce Noël des petits Guzarguois.

La soirée s'est poursuivie avec le concours de décoration des cup-cakes... et leur dégustation pendant que les parents, organisateurs et élus partageaient le verre et le goûter de l'amitié.

Un grand bravo à la nouvelle équipe de MegustaGuz pour ce bel après-midi et aux Guzarguois qui se sont mobilisés nombreux pour faire de ce rendez-vous un succès.



Ça s'est passé à Guzargues : vœux 2020 de la Municipalité

Dans un contexte d'élections municipales, seuls les événements qui ont fait l'actualité de la commune en 2019 ont été présentés

Ce vendredi 17 janvier, la salle de mairie était pleine pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

C'est entouré de son Conseil Municipal, que Pierre Antoine a accueilli la population. Étaient également présents : Joël Raymond maire de Montaud représentant Mme la Député Coralie Dubosc, Guillaume Fabre Conseiller Départemental, Alain Barbe Président de la CCGPSL et maire des Matelles, Antoine Martinez maire de Sainte Croix de Quintillargues, le commandant de la Brigade de gendarmerie de Jacou-Clapiers et Philippe Dogimont chef de centre de la caserne des sapeurs-pompiers d'Assas.

Pierre Antoine dans son introduction a indiqué qu'en raison de la période préélectorale, il ne parlerait pas de projets 2020 et ferait seulement le bilan de l'année 2019. Il a également indiqué qu'il se portait candidat pour la prochaine mandature.

Il est revenu sur les réalisations 2019 :

- La fin de la rénovation du Chemin des Jardins Communaux (enrobé, trottoirs et barrières de sécurité en bois)
- La rénovation d'une partie du Chemin du Mas du Lirou en enrobé
- La reprise en bicouche d'une partie du Chemin du mas des Violettes et de Saint Mathieu
- La réalisation du dernier tronçon de la clôture en pierres du bois communal
- La réalisation d'une salle d'archives à la mairie dans l'ancien local France Télécom
- Le lancement du projet d'espace culturel en face de la mairie, composé d'une bibliothèque, d'une médiathèque et d'un espace pour expositions et spectacles
- L'aménagement d'un abribus avec une chicane de sécurité avec accès handicapé, face à la mairie
- Les animations : la fête du village sur 3 jours avec les 10 ans de l'association MegustaGuz, le Cinéma en plein-air le 5 juillet.

Cela a permis au maire de mettre en exergue les améliorations favorisant toujours un meilleur cadre de vie.

Le maire a tenu à remercier tous les bénévoles des associations guzarguaises.

Il a également souligné l'excellente entente avec Assas, qui conduit à la bonne gestion du groupe scolaire qui accueille nos enfants dans des conditions optimums. A cet égard il a remercié Vanessa Soury pour son engagement.

Pierre Antoine est revenu sur les bienfaits de l'Intercommunalité qui permet à Guzargues de profiter d'équipements, de services et de spectacles que nous ne pourrions financer seuls.

Concernant le centre de stockage de Castries, le maire s'est félicité de sa fermeture définitive le 30 novembre 2019.

Le maire a enfin confirmé que malgré la baisse des dotations de l'état, il n'y aurait pas d'augmentation des impôts.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et de remercier toute son équipe pour le travail accompli pendant ce mandat. Ses remerciements sont également allés à Claudine Verdier, pour son travail, sa disponibilité et la qualité des services rendus aux Guzarguais. Ce fut, une fois encore un moment chaleureux de partage et l'occasion pour tous d'échanger les vœux.

Le cocktail cette année a été réalisé par le Traiteur La Tour de Saint Martin de Londres- Monsieur Guy Giner



Guzargues se souvient : commémoration du 8 mai 1945



Vendredi 8 mai 2020, 75ème anniversaire de l'Armistice

En raison de la crise sanitaire, la commémoration du 75ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée devant l'église Saint Michel. Ce 8 mai ne ressemblait pas à un 8 mai traditionnel, il n'avait pas le goût d'un jour de fête..

En ce jour anniversaire de la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazie et ses alliés, Guzargues a exprimé sa gratitude et son admiration aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerre, à toutes celles et tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Après le dépôt de gerbe, Pierre Antoine, a donné lecture du message du Président de la République, Chef des armées. C'était un message particulier, dans un contexte inédit avec un hommage aux soldats de 40 qui se sont illustrés à Montcornet, Abbeville, Gembloux ou Stone.

Cette commémoration de la Victoire est aussi celle de la Paix qui l'a suivie.

Elections municipales

La liste conduite par Pierre ANTOINE a été élue entièrement dès le 1er tour. C'est dans un contexte extrêmement anxiogène que se sont déroulées ces élections. Grâce à toutes les mesures de désinfections sur le matériel électoral mais aussi à celles prises lors du vote, nous n'avons pas eu à regretter de malades sur la commune. La participation sur Guzargues a été néanmoins importante en regard des autres communes.

Nb Inscrits : 419
Nb Votants : 227
Nb Exprimés : 214
Participation : 54.18%

Candidats élus	Nb de Voix	%
ANTOINE Pierre	169	78,77
BORS Olivier	193	90,19
CROSNIER Bernard	193	90,19
FLOURIEUSSE Hervé	193	90,19
GAUD Jean-Claude	184	85,98
GOGUET Ghislaine	195	91,12
LEMPEREUR Christian	190	88,78
MALCHIRANT Thierry	185	86,45
MARTIG Eric	190	88,78
MASTALERZ Claude	194	90,65
MONTELON Virginie	189	88,32
OLIVA-ESTRENIS Estelle	176	82,24
REBOUL Stéphanie	191	89,25
SANCEY Jean-Marc	185	86,45
SOURY Vanessa	188	87,85

DURAND Guilhem a obtenu 38 voix

17.76 %

Installation du conseil Municipal

Après plus de deux mois de confinement, la salle de la mairie a accueilli, mercredi 27 mai dans une ambiance particulière cette séance restreinte de l'installation du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020.

En effet, c'est à huis clos et avec le port du masque que la séance s'est déroulée. Il s'agissait d'élire le maire et ses trois adjoints. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

C'est l'ainé des élus, Christian Lempereur qui a commencé à présider la séance, Hervé Flourieusse le plus jeune a été nommé secrétaire de séance.

Pierre Antoine a été réélu maire à l'unanimité.

Puis il a été procédé à l'élection des adjoints, tous élus à l'unanimité.

Vanessa Soury a été élue 1ère adjointe en charge des Écoles, enfance-jeunesse, culture, communication, animation

Jean-Marc Sancey a été élu 2ème adjoint en charge des finances et de l'urbanisme

Jean-Claude Gaud a été élu 3ème adjoint en charge des travaux, de l'environnement, de l'entretien du village, des réseaux et de la sécurité.

Pour clore cette installation, le maire, nouvellement mandaté a fait lecture de la charte de l' élu local.

Il a également rappelé la feuille de route de ce nouveau mandat avec les 5 objectifs majeurs :

- Réaliser l'espace socioculturel
- Finir la carte communale
- Préserver notre efficacité financière
- Maintenir notre niveau d'offre scolaire à l'école d'Assas-Guzargues
- Rester un village exemplaire où il fait bon vivre dans un cadre naturel protégé.

De gauche à droite :

Thierry Malchirant, Claude Mastalerz, Christian Lempereur, Ghislaine Goguet, Stéphanie Reboul, Estelle Oliva Estrenis, Virginie Montelon, Bernard Crosnier, Pierre Antoine, Olivier Bors, Jean Marc Sancey, Hervé Flourieusse, Eric Martig, Jean Claude Gaud, Vanessa Soury.



C'est dans la salle du conseil Municipal et en respectant la distanciation physique que les adjoints et maire se sont prêtés à une photo.



Ecoles

Fête de l'école Maternelle



Mardi 16 décembre, c'était la fête de l'école Maternelle avec des jeux et la venue du Père-Noël. Les enfants de l'école maternelle ont attendu avec impatience le Père-Noël qu'ils ont accueilli avec de jolis chants de circonstance.

Le Père-Noël leur avait amené des cadeaux pour jouer dans la cour (camions, craies pour dessiner par terre) et dans les classes.

A 16h, ce sont devant les familles que les bambins ont entonné de jolis chants de Noël, puis parents, enfants, enseignants, atsem et élus ont partagé un goûter offert par le SIVU des écoles. De jolies décorations de Noël réalisées par les élèves étaient proposées à la vente afin d'aider à financer les projets de l'école. Une belle manière de préparer la trêve des confiseurs.

12 mai, une rentrée maîtrisée malgré les contraintes

Les appréhensions étaient palpables chez les enfants, les parents, les enseignants, le personnel et les élus en ce mardi 12 mai. 12 enfants en maternelle et 35 en élémentaire ont vécu une rentrée un peu particulière. Un tiers de l'effectif était présent.

Retrouver les copains, d'accord, mais sans contact physique et sans jeu partagé... et en toute sécurité... l'enjeu est de taille.

Comment enseignants, personnel et élus ont-ils préparé cette rentrée ?

Un protocole sanitaire très strict a été édicté par le ministère de l'Education.

Les salles de classes ont été réaménagées pour ne contenir que 10 à 15 bureaux, débarrassées des livres et affaires superflues et désinfectées. Les salles non-utilisées ont été fermées ; au contraire de celles occupées qui ont vu leurs portes dégondées ou bloquées en position ouverte.

Les cours de récréations ont elles aussi été adaptées : Pas de vélo, ni de cabane en maternelle ; des zones définies selon les classes en élémentaire, pour faire respecter la distanciation sociale aux enfants.

La cantine ne pouvant être maintenue dans des conditions sanitaires satisfaisantes, les parents ont été invités à préparer un pique-nique facilement réfrigérable pour les bambins restant à la pause méridienne à l'école.

Un protocole sanitaire concernant les toilettes, le lavage de mains, l'aération des écoles et le nettoyage profond du soir a été mis en place, selon les exigences du ministère, par le SIVU, en concertation l'APE, le personnel et les enseignants.

Lundi, une dernière visite de l'école pour valider l'ouverture et mardi soir, une réunion pour mesurer le ressenti de chacun et ajuster les derniers détails.

Un grand merci aux parents et aux enfants, qu'ils soient restés à la maison ou venus à l'école pour nous avoir aidés à faire de la réouverture des écoles une réussite et pour leurs retours d'expérience.

Un grand merci au personnel : Corinne Saval et Valérie Lacombe en maternelle ; Clémence Roux et Gilles Mermejean en élémentaire qui sont énormément sollicités pour permettre aux enfants de revenir en toute sécurité à l'école.

Inscriptions

Jusqu'au mardi 30 juin 2020

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront uniquement sur RDV auprès des directeurs – Ecole Maternelle : Mme Lydie Régnier, directrice au 04.67.59.77.25 – Ecole élémentaire : Yves Roméro directeur au 04.67.59.63.71 N'oubliez pas, auparavant, de passer à la mairie de Guzargues (Cf. liste des documents page 7).



Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Jeudi 20 février 2020

Etaient présents : Madame SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, GAUD Jean-Claude, MALCHIRANT Thierry, MICHEL Claude, OLIVA Jean-Paul, Excusés : Madame GOGUET Ghislaine, FERREIRA de MOURA Jean (procuration à Claude MICHEL), SANCEY Jean Marc (procuration à Pierre ANTOINE), Absents : Madame VIDAL Patricia, Monsieur OLLIE Christophe.

➤ 1 - Approbation du compte rendu du 10 Octobre 2019

Voté à l'unanimité

➤ 2 - Communauté de Communes du Grand Pic St Loup : Convention constitutive d'un groupement de commande pour le contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs (terrain multisports, tennis, jeux d'enfants, terrain de foot)

Voté à l'unanimité

➤ 3 - Indemnités du Receveur Municipal

Comme chaque année il s'agit de voter une indemnité au Receveur Municipal : cette année, l'indemnité est de 264,04 €

Voté à l'unanimité

➤ 4 - Sécurisation des pistes DFCI

Suite à une sollicitation du Conseil Départemental, il s'agit de l'autoriser à sécuriser les pistes DFCI pour faciliter l'intervention en cas d'incendie.

Voté à l'unanimité

➤ 5 - Autorisation à Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser en attendant le vote du budget 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019.

Voté à l'unanimité

➤ 6 – Vente des parcelles AM 222 et AM 227

Ces deux parcelles devaient permettre le déplacement du câble HTA, faisant la liaison entre le haut du village et les Passerilles. Pour des raisons techniques, il a été décidé avec la Coopérative d'Electricité de faire passer le câble par la rue des Mazes, libérant ainsi l'emprise sur les parcelles AM 222 et AM 227. Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui permettre de vendre ces deux parcelles au futur propriétaire de la parcelle contiguë.

Voté à l'unanimité

➤ Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide : RAS

-Diagnostics immobiliers pour la vente et la location.

Nouvelle entreprise familiale sur Guzargues

Contact Pascal Ringot 06 12 07 36 65

Mail : contact@diagmax.fr

Site internet : <https://diagmax.fr>

-Plomberie, climatisation, création-rénovation de salles de bains, travaux divers dans la maison

Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34,

thomasjouannaud@gmail.com.

-Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation

Contact : Patrice PAUL :

Tél : 04.67.02.10.47. mail : relationclient@aeris34.fr

-Sitissimi. Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...

Contact: Thierry Chirol - 06 99 79 18 58

tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Changement de propriétaire au salon de toilettage canin de Jacou "Glam's Canin", 14 rue Fernand Soubeyran, 34830 JACOU.

Stéphanie accueille tous types de chiens, de toutes tailles et tous poids, du lundi au samedi sur RDV au 04-67-55-01-40.

Habitant Guzargues, je propose aux Guzarguois qui ne peuvent pas se déplacer de venir chercher leur chien à leur domicile et de le ramener après le toilettage sans frais supplémentaires.

Au plaisir de vous rencontrer et prendre soin de vos animaux.

Stéphanie D'HEROUEL

La commune de Guzargues met à la disposition des Guzarguois un système d'information en temps réel de tout nouvel article sur le site internet. Au-delà de l'information sur la vie communale, cela constitue également un système d'alerte en cas d'intempérie, de grève de transport etc. 141 personnes ont déjà souscrit à ce service. L'inscription à la mailing-list peut se faire sur le site <http://guzargues.com/> en bas à droite sur la page d'accueil ou en informant le secrétariat par mail ou par téléphone.

Le camion pizza SAPORITA à Guzargues tous les samedis soirs

Le camion-pizza SAPORITA vous propose tous les samedis ses pizzas au feu de bois sur la place de la mairie de 18h30 à 21h. Commande par téléphone au 06.95.94.34.49. Moyens de paiement : espèces, carte de crédit, ticket restaurant

Soins infirmiers à domicile à Guzargues

Christophe Apat 0680447060

Pierre Canizares 0615921185

Pépinière Hortus Concept

A Guzargues route de Saint Mathieu tél 0499584957

MégustaGuz recrute

Vous souhaitez vous investir dans la vie du village en toute convivialité. Contactez Florian Paul au 0610499266

Agenda

☞ LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA SUR GUZARGUES (Chemin du Mas des Violettes)

Les 19 et 20 juin ; 18 et 19 septembre. Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les samedis 9h à 12h et de 13h à 16h

☞ INSCRIPTION AUX ECOLES maternelle et élémentaire Jusqu'au mardi 30 juin 2020 :

Pensez à vous préinscrire en mairie avec : justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation si scolarisé ailleurs

☞ FETE DE GUZARGUES : ANNULEE

~~Vendredi, samedi et dimanche Les 26, 27 et 28 juin 2020~~

☞ SORTIE DES AINES : ANNULEE

☞ CINEMA EN PLEIN AIR à confirmer Mardi 14 juillet 2020 séance à 22H00

La projection se déroulera sur la place du village avec respects des mesures barrières et de la distanciation physique
Billetterie sur place

☞ PIECE DE THEATRE

Le Bourgeois Gentilhomme à confirmer Vendredi 4 septembre à 20h30

La pièce se déroulera sur la place du village avec respects des mesures barrières et de la distanciation physique

État civil

Naissances :

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

Lily, Jeanne GALLY le 6 avril 2020

Mayron GUYON SENAT le 21 mai 2020

Décès :

Nous avons à déplorer le décès de :

Henriette POUZANCRE le 27 janvier 2020

Nous présentons nos condoléances aux familles. Qu'elles soient assurées de notre plus grande sympathie.

Environnement : Le débroussaillage une obligation légale

Les incendies de forêt font partie des risques naturels majeurs auxquels la commune de Guzargues est confrontée.

Les obligations légales de débroussaillage permettent d'assurer la prévention des incendies de forêt, de faciliter la lutte contre ces incendies et d'en limiter les conséquences.

En débroussaillant votre terrain en prévention du risque incendie vous contribuez à protéger la forêt et les espaces naturels combustibles. Vous protégez également votre habitation en évitant que les flammes n'atteignent votre logement. Outre les dommages matériels à déplorer lors de certains incendies de forêt, il faut avoir conscience que la non-conformité des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de protection et de lutte contre les feux de forêt. Face à ce risque, la commune de Guzargues, avec l'appui des services de l'Etat, s'implique depuis de nombreuses années pour assurer l'application effective des obligations légales de débroussaillage. Des obligations légales incombent aux propriétaires. Tout propriétaire dont la parcelle est située dans une zone exposée aux incendies de forêt ou implantée à moins de 200 m de celle-ci, a l'obligation de débroussailler la totalité du terrain si celui-ci se trouve en zone urbaine ou s'il fait partie d'un lotissement. Le débroussaillage doit également être réalisé aux abords des constructions sur un rayon de 50 m, même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines.



Mairie, Vie Communale

Recensement Militaire

Les Françaises et les Français **nés en 2004** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel sur les obligations du propriétaire d'un animal. Prévenir les morsures de chien

Les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés. Il suffit en effet qu'il ne soit plus sous votre surveillance effective, qu'il se trouve hors de portée de votre voix ou de tout instrument sonore permettant de le rappeler, ou encore qu'il soit éloigné de vous d'une distance de plus de 100 mètres pour être considéré comme en état de divagation, ce qui est interdit. De la même façon, un chat est considéré en état de divagation s'il est non identifié (absence de tatouage), s'il se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou s'il est trouvé à plus de 1000 mètres de votre domicile... En tant que propriétaire de l'animal, vous êtes responsable des blessures (morsures, griffures...) qu'il peut causer à autrui ainsi que des dommages matériels occasionnés (vêtements déchirés, dégâts dans le jardin...), même si vous n'avez commis aucune faute (article 1385 du Code civil)

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Secrétariat de Mairie : congés d'été

Le secrétariat de mairie, sera fermé du lundi 10 août au vendredi 28 août

Allo Mairie ou un mail à la mairie

Vous constatez qu'un lampadaire est en panne, appelez la mairie ou envoyez un mail en indiquant le N° inscrit sur le mat

Permanence du maire et des adjoints

Sur rendez-vous le mardi après midi

Urbanisme :

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher de la mairie qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet

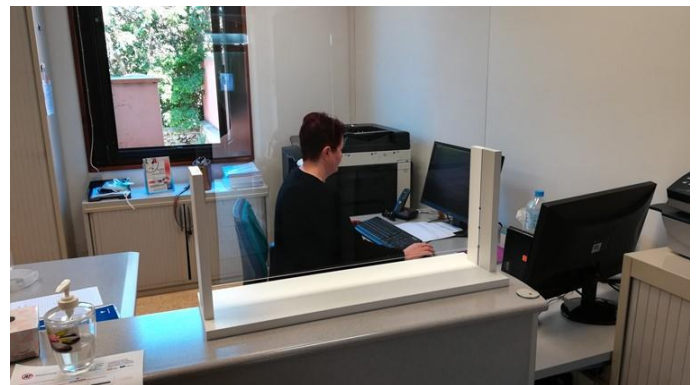
Déclaration préalable :

Pour tout projet de rénovation du bâtiment (volet, façade, clôtures..) et construction inférieure ou égale à 20m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine,..)

Permis de construire :

Pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure de 20m² de surface de plancher.

Reprise d'activité à la mairie



A la sortie du déconfinement, la commune de Guzargues a mis en œuvre son plan de reprise d'activité (PRA) permettant une réouverture des services municipaux au public. Celui-ci fait suite au Plan de Continuité d'Activité (PCA) mis en place pour la période du 17 mars au 10 mai 2020 afin de poursuivre les missions essentielles.

La Mairie de Guzargues a ouvert tous ses services depuis le 11 mai aux horaires habituels.

- L'accueil physique du public est limité à une seule personne en même temps par poste d'accueil.
 - Les portes d'entrée des différents sites recevant du public sont maintenues en position ouverte pour assurer la ventilation et éviter de toucher les poignées de porte.
 - Le secrétariat est équipé d'une protection en plexiglass.
 - Le personnel et les élus reçoivent le public en respectant toutes les consignes sanitaires (port de masque et ou de visière, désinfection des espaces d'accueil...).
 - Les usagers sont invités à utiliser leur propre stylo ainsi que le gel hydroalcoolique qui leur est proposé systématiquement. **8**
- Le port du masque est préconisé.

Moustique

Moustique-tigre

Potentiel vecteur de maladies dites jusqu'ici "tropicales", le moustique-tigre, par sa présence importante, fait peser une menace d'épidémies sur le territoire métropolitain.

En effet, l'accroissement de cette implantation renforce le risque de développement d'un cycle de transmission autochtone en métropole. Zika, dengue ou chikungunya sont des virus qui se propagent par l'intermédiaire du moustique. En piquant une personne déjà infectée, l'insecte collecte le virus qui circule dans le sang avant de la transmettre à une autre personne à l'occasion d'une nouvelle piqûre. Une seule solution pour enrayer l'implantation du moustique-tigre : faire la guerre aux eaux stagnantes dans lesquelles les œufs des femelles se développent en larves, puis en moustiques adultes. Soucoupes, seaux, gouttières, vases... et tous les petits réceptacles d'eaux pluviales ou domestiques à découvert devraient ainsi être régulièrement vidés ou remplis de sable. Outre les coupelles ou récipients de moins de 10 litres, les pieds de parasol, bâches ou pièges à sable sont aussi des endroits propices à la ponte des moustiques. Soyez vigilants.